

### Creés copropriétaires:

Les vacances approchent , et nous voulons vous informer de la situation en ce moment : L'Administrateur continue à faire ce qu'il veut , sans demander l'avis de personne. Après la démolition du mini-golf, ils ont rempli de sable et ont monté des ridicules jeux de mini-golf et quelques appareils pour faire de l'exercice . Ils n'ont toujours pas rendu le dû à J. Sanguino d'après la Sentence de l'Audience et que l'exécution à été demandé depuis quelque temps déjà.

Comme points positifs , la plage à été nettoyée à fond, les 4 premiers metres ils ont sorti tout ce qui avait et l'ont rempli avec du sable propre , le travail a été fait par la Démarcation des Côtes, d'après la demande faite il y a deux ans par notre association, et c'est du bon travail. Nous avons pu contrôler la lecture des compteurs d'eau et d'électricité (les peu qu'il y a ) et on pourra continuer à le faire chaque mois.

**La Fête de la convivialité se fera le 13 et 14 août, et la procession le 15,** et nous essaierons que cette année soit encore mieux. Nous avons demandé la collaboration à la mairie, et on doit encore voire où on va monter la scène. Le 14, on commencera par une sortie pour les plus jeunes et moins jeunes à Las Salinas del Rasal ; éléction des « belles et beaux », danse avec orchestre, concours, feux d'artifice, etc. Nous demandons ta collaboration et propositions pour le bon déroulement de la fête.

Nous avons envoyé une lettre a l'Administrateur, pour demander : de constituer un comité de copropriétaires (provisoir) entre l'Administrateur et l'Association ; regarder les comptes des années 2004, 2005 et 2006 ; convoque l'assemblée générale au mois d'août ; contrôler les installations et compteurs ; gérer les services sanitaires, et faire un calendrier des activités ludiques et sportives, en demandant l'aide à la mairie

On leurs dit aussi, que s'ils ne veulent pas négocier et trouver des solutions, on demandera à tous les copropriétaires de faire des manifestations tous les samedis de juillet et août pour obtenir gain de cause.

Pour cela , **on te convoque le premier samedi 5 juillet a 10 h. Devant l'église,** on vous informera et entre tous on décidera ce que l'on peut faire.

D'autres accords pris, sont : faire l'Assemblée de l'Association la première semaine d'août, et notre avocat , avec des diapositives, vous expliquera le travail fait jusqu'à maintenant, et les propositions pour le temps à venir. On veut rétablir la cotisation annuelle de l'association de 30 euros.

Salutations, Le Comité de l'Association